

Beaux-Arts de Marseille

Questions

fréquentes

Foire aux

questions

FAQ

Sommaire

L'École

**Bien
m'orienter**

**La classe
préparatoire**

**L'entrée
à l'École**

Les études

**La vie
étudiante**

**Informations
pratiques**

**Après
l'École ?**



L'École

Où se situe l'école des Beaux-Arts de Marseille ?

L'École se situe à 12 kilomètres de la Gare Saint-Charles (centre-ville), dans un campus universitaire scientifique, à l'orée du parc national des Calanques, près de la calanque de Sugiton. Le campus est accessible en vélo, voiture et bus. Ses 13000 m² d'ateliers font des Beaux-Arts de Marseille une des plus grandes écoles de France. L'architecte est René Egger, disciple de Le Corbusier.

Est-ce un établissement public ?

L'École, créée en 1752 par des artistes, est une des plus grandes et plus anciennes écoles d'art publiques de France. C'est un établissement public relevant du ministère de la Culture, et soutenu par la Ville de Marseille. Il délivre un Diplôme National d'Art, bac+3 (DNA), reconnu au grade de licence, et un Diplôme national supérieur d'expression plastique, bac+5 (DNSEP), reconnu au grade de master 2. L'École est inscrite dans le schéma de l'enseignement européen et délivre des crédits (ECTS) qui permettent des passerelles entre les formations. Elle fait partie du réseau ANdÉA, regroupant les écoles supérieures d'art publiques.

À quoi forme-t-elle ?

Les écoles supérieures d'art forment des concepteur·trice·s de haut niveau, des artistes,

des designer·euse·s et des créateur·trice·s dans le champ des arts plastiques et visuels. Les étudiant·e·s acquièrent des connaissances techniques, pratiques et théoriques, une pluridisciplinarité et une polyvalence qui sont la marque des écoles d'art.

Quelles sont les options proposées aux Beaux-Arts de Marseille ?

Il y a deux options proposées : art et design. Le choix des options se fait à l'issue de l'année 1, qui est une année commune à tous·tes les étudiant·e·s.

Quels sont les plus de l'École ?

C'est un établissement public, délivrant des diplômes nationaux en art et en design, reconnus au grade de licence et de master 2. Les enseignant·e·s sont des professionnel·le·s engagé·e·s dans le monde de l'art et du design. L'École est dotée de nombreux ateliers techniques dans tous les domaines de la création artistique (bois, métal, terre, gravure, vidéo, son, pratiques numériques, photographie, etc.). L'École bénéficie de l'implantation de nombreuses structures artistiques et culturelles, fondations, associations implantées à Marseille, et de développement de projets axés sur la Méditerranée et l'environnement. Elle est site pilote pour l'accueil des personnes sourdes et malentendantes.

Quels sont les artistes / designer·euse·s issu·e·s de l'École ?

Voici une liste non exhaustive : Mathieu K. Abonnenc (artiste plasticien), Marc Aurel (designer), Richard Baquié (artiste plasticien), Gilles Barbier (artiste plasticien), Cécile Beau (artiste, sculptrice, vidéaste), Louidgi Beltrame (photographe, vidéaste), Amélie Bertrand (artiste plasticienne), Michel Blazy (artiste plasticien), Fouad Bouchoucha (artiste plasticien), César (artiste, sculpteur), Sylvain Couzinet-Jacques (photographe), Olivier Dahan (cinéaste), Amélie Derlon (vidéaste), Samuel Gratacap (photographe), Valérie Jouve (photographe), Anita Molinero (artiste plasticienne), Mountaintcutters (artistes plasticiens), Yazid Oulab (artiste plasticien), Marine Peyre (designeuse), Flavie Pinatel (réalisatrice, cheffe opératrice, plasticienne), Gérard Traquandi (artiste plasticien)... À la sortie de l'École de nombreux·ses diplômé·e·s se réunissent en collectifs et ouvrent des lieux d'expositions et des ateliers de pratiques artistiques. Une nouvelle scène alternative foisonnante émerge à Marseille formant un véritable vivier d'acteur·trice·s de l'art contemporain. En voici quelques-un·e·s : Destré, Voiture 14, RDC, Atelier Hyph, Vé, la Déviation, Panthéra, OxyMORE, Agent Troublant, La Balnéaire...



Daniel Mitelberg DNSEP option art 2018

Bien m'orienter

Faut-il savoir bien dessiner pour rentrer aux Beaux-Arts ?

Non, ce n'est pas obligatoire. Les cours de dessin sont dispensés dès la première année, et c'est la créativité du trait et la façon d'appréhender le sujet qui sont privilégiés au départ. La technique vient ensuite.

Je sais très bien dessiner, que puis-je faire ?

De multiples possibilités s'ouvrent à vous : en école spécialisée (animation, graphisme...) ou plus généraliste comme les écoles d'art où il est possible de développer son projet personnel tout en lui trouvant une finalité, en art ou en design.

Je ne sais pas ce que je veux faire plus tard, mais je suis attiré-e par le domaine artistique, que me conseillez-vous ?

Nous vous conseillons de faire un baccalauréat, quel qu'il soit, une pratique artistique parallèlement, et privilégier des études dans un établissement public pour pouvoir évoluer facilement. Il est préférable de suivre une formation pluridisciplinaire, et se spécialiser ensuite. Les écoles d'art françaises et européennes offrent ces perspectives.

Dois-je faire une MANAA ?

Une année de mise à niveau en arts appliqués (MANAA) est plutôt destinée à des études courtes type BTS ou diplôme des métiers d'art (DMA). Une classe prépa en école d'art est plutôt à privilégier pour l'entrée aux Beaux-Arts. Les MANAA sont depuis 2020 intégrées comme une première année dans le diplôme de DNMADE.

Quelle est la différence avec un DNMADE ?

Le diplôme national des métiers d'art et de design (DNMADE) est un bac +3, qui intègre depuis 2020 la MANAA et les anciens BTS. Ce sont des études spécialisées, courtes et qui préparent l'étudiant-e à une commande. Cependant, on peut commencer par un DNMADE et ensuite postuler en équivalence à une école d'art ou de design.

J'hésite entre arts plastiques et arts appliqués...

Les écoles d'arts appliqués préparent plutôt à répondre à une commande (tâches d'exécution), et ce sont des études très spécialisées et courtes ; les écoles d'arts plastiques valorisent plus l'esprit créatif, et le projet personnel de l'étudiant-e, en mixant théorie et

pratique sur trois ou cinq années d'études.

Quel type de baccalauréat ?

Pour l'entrée à l'École, il n'y a pas de bac privilégié. Tous les types de baccalauréats sont acceptés ainsi que toutes les spécialités. La spécialité arts plastiques constitue néanmoins un atout pour préparer le concours.

Et si je n'ai pas le bac ?

Il existe des dérogations pour les candidat-e-s non titulaires du baccalauréat et âgé-e-s d'au moins 21 ans. La commission de dérogation, qui se réunit une fois par an, examine le dossier de demande de dérogation (CV, dossier artistique et lettre de motivation) et donne un avis sur l'inscription du/de la candidat-e au concours d'entrée de l'École qui est informé-e de la décision par mail.



La classe préparatoire

Comment et quand s'inscrire au recrutement de la classe prépa des Beaux-Arts ?

Vous pouvez vous inscrire en ligne à cette adresse :
<https://concours.esadmm.fr/>
pour candidater à la classe préparatoire jusqu'au 23 avril 2021.

Doit-on faire une classe préparatoire avant de candidater à cette école ?

Il est possible d'intégrer directement l'année 1 après le lycée (les candidatures se font pendant l'année de terminale). Néanmoins une classe préparatoire peut être adaptée pour les candidat·e·s ayant besoin de renforcer leur pratique et leur culture artistique, acquérir davantage de maturité ou préciser leur souhait d'orientation.

Prépa publique ou privée ?

Il existe de très nombreuses classes préparatoires privées, dont les tarifs peuvent être très élevés et dont la qualité est variable. Pour répondre aux besoins des candidat·e·s, des classes préparatoires publiques se sont mises en place et proposent des enseignements dont la qualité est certifiée par un agrément accordé par le ministère de la Culture. Leur liste est disponible sur www.appea.fr. Les Beaux-Arts de Marseille accueillent une prépa publique.

Où se situe la classe préparatoire des Beaux-Arts ? Combien de personnes accueille-t-elle ?

La classe préparatoire des Beaux-Arts de Marseille (membre de l'APPEA) est pleinement intégrée à l'École, sur le campus de Luminy. Elle bénéficie ainsi des nombreux ateliers techniques de l'École et de sa programmation artistique et culturelle, mais aussi des infrastructures de l'université voisine (chambres et restaurant universitaires et installations sportives). Une vingtaine d'étudiant·e·s sont accueilli·e·s chaque année.



Sirine Mokdes, passage du DNA option art 2019

L'entrée à l'École

Comment rentre-t-on dans l'École ?

L'admission à l'École peut s'effectuer soit en classe préparatoire aux concours des écoles d'art, soit en première année, soit en cours de cursus de la deuxième à la quatrième année. Pour chacune des admissions, il faut passer des épreuves.

Est-ce qu'il faut s'inscrire via la plateforme Parcoursup ?

Les Beaux-Arts de Marseille ne dépendent pas de la plateforme Parcoursup pour les inscriptions. L'École y est seulement référencée.

Comment dépose-t-on un dossier de demande d'inscription pour le concours de première année ?

Vous pouvez vous inscrire en ligne au concours d'entrée en première année à cette adresse : concours.esadmm.fr. La limite d'inscription est le 12 mars 2021.

Comment construire son portfolio / book / dossier personnel pour le concours ?

Les candidat-e-s inscrit-e-s au concours recevront les consignes de présentation de ce dossier à partir du 26 mars 2021.

Comment bien se préparer au concours ?

Pour vous entraîner aux épreuves, vous pouvez consulter les annales

du concours disponibles sur le site, et préparer un dossier personnel (travaux personnels type dessin, maquette, photo, volume, musique...). La fréquentation d'expositions (lorsqu'elle est possible !), la lecture, et plus largement les pratiques culturelles et artistiques sont un atout pour réussir le concours.

Comment se déroulent les épreuves ?

Les épreuves du concours d'entrée en année 1 se passent en deux temps : les épreuves écrites (anglais, arts plastiques et culture générale) et l'épreuve orale qui se déroule sous forme d'entretien d'une durée de 20 minutes avec un jury d'enseignant-e-s sur la base d'un dossier artistique. Cette année, les épreuves seront entièrement organisées à distance.

Quels sont les critères d'évaluation lors du concours ? Combien de candidat-e-s sont admis-e-s en première année ?

Les critères d'évaluations sont :

- Motivation pour suivre des études artistiques
- Ouverture au monde : richesse des préoccupations et des questionnements
- Curiosité intellectuelle
- Intérêt et curiosité pour la création contemporaine dans toute sa diversité
- Adéquation du projet aux débouchés de la formation

- Qualité et inventivité des productions plastiques
- Capacité d'expression à l'écrit et à l'oral
- Maîtrise de la langue anglaise

Pour le concours de première année, le pourcentage de candidat-e-s admis-e-s est de 30%.

Sur quoi porte l'entretien oral ?

L'entretien porte sur le dossier artistique du/de la candidat-e, sa motivation, ses pratiques artistiques et ses centres d'intérêt, au-delà du seul champ des arts plastiques (littérature, cinéma, musique, etc.).

J'ai déjà une licence / BTS / autre diplôme, puis-je candidater aux Beaux-Arts ?

Oui, vous pouvez passer une commission d'admission en cours de cursus qui déterminera selon votre niveau d'étude et votre expérience artistique en quelle année vous pouvez entrer.

Comment dépose-t-on un dossier de demande d'inscription pour les admissions en cours de cursus ?

Vous pouvez vous inscrire en ligne, avant le 12 mars 2021, à la commission d'admission en cours de cursus à cette adresse : <https://concours.esadmm.fr/>



Les études

Comment s'articulent les études au sein de l'École ?

Une classe préparatoire accueille chaque année une vingtaine d'étudiant-e-s pour les accompagner dans la préparation des concours d'entrée en année 1. La première année est commune à l'option art et à l'option design. À son issue, les étudiant-e-s choisissent entre option art et option design.

Les deux années de cycle 1 se clôturent par le DNA (Diplôme National d'Art), conférant grade de licence.

Les deux années de cycle 2 se clôturent par le DNSEP (Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique), conférant grade de master 2.

Des stages et un semestre d'étude à l'étranger sont proposés aux étudiant-e-s

Qui sont les professeur-e-s ?

Les professeur-e-s sont des artistes, designer-euse-s et théoricien-ne-s engagé-e-s dans le monde de l'art. Leur présentation est disponible sur le site Internet de l'École. Le taux d'encadrement des étudiant-e-s est très favorable et relativement exceptionnel dans l'enseignement supérieur (un-e professeur-e pour huit étudiant-e-s environ). Des assistant-e-s d'enseignement

sont présent-e-s dans tous les ateliers techniques de l'École pour accompagner les étudiant-e-s dans leur acquisition des savoir-faire.

Les diplômes sont-ils reconnus par l'État ?

L'École délivre des diplômes nationaux reconnus au niveau européen et donnant grades universitaires licence et master 2.

Est-ce qu'on travaille avec des entreprises ?

Oui, l'École noue chaque année des partenariats avec des entreprises pour des projets pédagogiques. Ces entreprises font aussi appel à des étudiant-e-s ou diplômé-e-s pour des appels à projets et des commandes publiques.

Quelles sont les options en design ?

Aux Beaux-Arts de Marseille, deux types de design sont étudiés :

- Design d'objets et de mobilier Objets pour l'espace public et privé, mobilier domestique et pour l'espace public, matériaux et matériaux biosourcés, assemblage...

- Design d'espaces Espace intérieurs, extérieurs, commerciaux, publics ou privés,

scénographie, muséographie, territoire, espace social et urbain...

Est-ce qu'il y a des stages ?

Il y a des stages tout au long du cursus (en 3ème et 4ème années, ils sont obligatoires). La durée est variable : 15 jours en 3ème année et minimum un mois en 4ème année. Il est fortement conseillé d'en faire davantage si cela s'accorde avec le planning des enseignements. Un service à l'École est spécialement dédié aux stages et à la professionnalisation.

Peut-on suivre une partie de son cursus à l'étranger ?

Des séjours d'étude d'un semestre dans une cinquantaine d'écoles partenaires en Europe et dans le monde sont accessibles aux étudiant-e-s d'année 2 ou d'année 4. Des bourses sont allouées pour permettre à chacun-e de bénéficier d'un séjour. Des stages à l'étranger sont également possibles tout au long du cursus.



Workshop *Là ou commence le ciel*,
mars 2020



Base technique Bois

La vie étudiante

L'École propose-t-elle un internat ? Qu'en est-il des logements ? Crous ? De la vie étudiante ?

L'École ne propose pas d'internat, mais il existe des résidences universitaires proposées sur le site de Luminy par le CROUS – messervices.etudiant.gouv.fr – ou dans des résidences étudiantes telle que Stud'City (il faut remplir une demande de logement). Pour plus de renseignements : <http://etudiant.marseille.fr/se-loger>.

Le CROUS est présent sur le campus et consultable pour toutes les aides financières, l'accompagnement social, la restauration, l'emploi...

La demande de bourse sur critères sociaux se fait via une procédure unique appelée Dossier Social Étudiant (DSE) qui comprend : une demande en ligne, un dossier unique et plusieurs vœux formulés dans une ou plusieurs académies. L'adresse pour effectuer la demande est :

<https://messervices.etudiant.gouv.fr>
Attention la demande doit être faite entre le 15 janvier et le 31 mai.

L'association Sortie d'Amphi propose de multiples services et événements sur le campus (stages, jobs, volontariat, animations, aides, santé...) ainsi que le Centre culturel de Luminy (concerts, festival).

Y a-t-il un service de restauration sur place ?

Il y a un restaurant cafétéria au sein de l'École. Un snack est aussi accessible à l'école d'architecture voisine, ainsi qu'un restaurant universitaire dans le campus. On peut apporter sa propre restauration, un foyer étudiant est ouvert et équipé.

Y a-t-il des activités culturelles et sportives près de l'École ?

Les Beaux-Arts ont une convention avec l'AMU (université Aix-Marseille) qui permet aux étudiant-e-s de bénéficier de l'offre sportive universitaire (70 activités sportives au SUAPS) pour 20 euros, inclus dans les frais d'inscription. La pratique compétitive est possible. Le Centre culturel de Luminy propose des activités, des concerts, et un festival. De nombreuses associations proposent également du théâtre (l'École accueille le Bonus Théâtre dans ses locaux) ou bien de s'investir dans les domaines de la solidarité et de l'environnement.



Journée *Speed dating*, année 1, juin 2019

Informations pratiques

Quel est le coût d'une inscription aux Beaux-Arts ? Et en prépa ?

Une année d'inscription aux Beaux-Arts de Marseille coûte 500 euros, 200 euros pour les étudiant·e·s boursier·e·s, 1500 euros pour les étudiant·e·s ressortissant·e·s hors Union européenne. À cela il faut ajouter la contribution de vie étudiante et de campus (CVEC) de 91 euros. Les frais d'inscription aux concours sont de 37 euros (les étudiant·e·s boursier·e·s en sont exonéré·e·s). Pour la classe préparatoire, les frais d'inscription au recrutement sont de 37 euros (les étudiant·e·s boursier·e·s en sont exonéré·e·s). Les frais de scolarité sont de 1100 € pour les ressortissant·e·s de l'UE et de 2000 € pour les étudiant·e·s hors UE. À cela il faut ajouter la contribution de vie étudiante et de campus (CVEC) de 91 euros.

L'École accueille-t-elle des personnes en situation de handicap ?

L'École dispose d'une référente handicap qui accompagne au mieux les étudiant·e·s concerné·e·s. L'École est également site pilote pour l'accueil des personnes sourdes et malentendantes. Le programme Pisourd leur permet de suivre la totalité du cursus.

Pour les candidat·e·s étranger·e·s, quel est le niveau de langue exigé ?

Le niveau de langue exigé pour l'inscription à l'École est le niveau B2.



Circulanos

Après l'École ?

Puis-je continuer dans une autre école d'art ou de design ?

Oui, chaque année validée est créditée de 60 crédits européens (ECTS) ce qui vous permet d'entrer en équivalence dans tout le programme universitaire européen.

Les débouchés / les métiers ?

80% des jeunes diplômé·e·s arts plastiques ont un emploi rémunéré trois ans après le diplôme (source ministère de la Culture 2019). Les carrières sont très diversifiées se caractérisent généralement par une pluriactivité.

Les métiers de l'option Art

Créateur·trice en art : artiste-auteur·trice·s, créateur·trice·s, concepteur·trice·s, par l'expérimentation de différents

médiums : dessin, peinture, photographie, vidéo, cinéma, sculpture, volume, métal, bois, céramique, installation, pratiques sonores, pratiques éditoriales, nouveaux médias, performances...

Métiers de l'audiovisuel : photographe, vidéaste, cinéaste, ingénieur·e son, musicien·ne, designer·euse sonore

Métiers de l'exposition et de la diffusion : commissaire d'exposition, directeur·trice artistique, critique d'art, scénographe, régisseur·euse, médiateur·trice culturel·le, chargé·e de programmation culturelle et mécénat, galeriste

Métiers de l'enseignement : professeur·e d'arts plastiques, artiste intervenant en milieu scolaire, enseignant·e en école d'art...

Les métiers de l'option Design

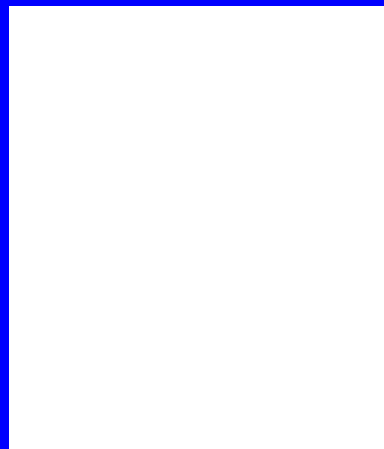
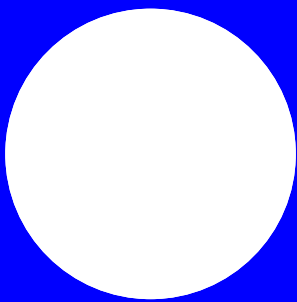
Métiers du design, du web et de la communication : designer·euse d'objets et de services, designer·euse graphique (infographiste, PAO, typographe, éditeur·trice, métiers du livre, ...), webdesigner·euse, illustrateur·trice, concepteur·trice de nouveaux médias

Métiers de l'audiovisuel : photographe, vidéaste

Métiers de l'exposition, de la diffusion et de la scénographie : designer·euse d'espace, designer·euse de production, directeur·trice artistique, régisseur·euse, scénographe, muséographe, arts de la scène, designer·euse / architecte d'intérieur, médiateur·trice

Métiers de l'enseignement





Une question plus particulière ?
contact@esadmm.fr